

Communiqué de presse

22 juin 2017

Les nouvelles pratiques d'enseignement du droit : vers un modèle « global » ?

Remise du rapport final de Gilles Lhuilier, Professeur de droit, Ecole Normale Supérieure, Rennes, FMSH

Le rapport revient sur la naissance d'un modèle global d'enseignement du droit, dans lequel les cours magistraux sont désormais complétés par des enseignements dits innovants et à visée professionnelle.

Simulations de situations professionnelles telles qu'un procès, une consultation par un client ou une négociation de contrat, moot, cliniques du droit, enseignement on line... Ces pratiques innovantes ont en commun de placer l'élève au cœur de l'enseignement en lui donnant les moyens d'être l'acteur d'une situation d'enseignement en « interactions » avec d'autres acteurs en une véritable répétition de la vie professionnelle.

Cette recherche a permis de faire le point sur les nouvelles pratiques d'enseignement du droit, d'analyser leurs conséquences et d'expliquer les raisons du frein à la diffusion de ces pratiques innovantes en France.

Si ce modèle d'enseignement global reste à améliorer, le rapport engage néanmoins à mener une réflexion sérieuse sur les référentiels de capacités professionnelles.

5 propositions concrètes de réforme de l'enseignement du droit sont énoncées à la fin du rapport :

- Mettre en cohérence des épreuves des concours de recrutement avec les compétences professionnelles demandées.
- Prendre en compte des « référentiels de compétences comportementales » des initiatives innovantes dans les référentiels de compétences en cours de rédaction par l'Université et les Ecoles.
- Créer une « université expérimentale juridique » en lien avec les projets DUNE.
- Prendre en compte les activités pédagogiques innovantes dans la carrière des enseignants, notamment pour le passage de grade ou la PEDR.
- Créer un réseau-lieu de réflexion sur la pédagogie du droit et le lawyering.

Contact presse

Chloé Lepart

01 40 48 64 15 | 06 19 44 14 80

clepart@msh-paris.fr